Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 078-217804236-20261006-DELIB108_2026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de Montigny-le-Bretonneux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°108/2026 –FINANCES

Le lundi 5 octobre 2026

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le mardi 29 septembre 2026, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à 19h30 à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lorrain MERCKAERT, Maire.

Présents : M. MERCKAERT; M. LE DORZE ; Mme BASTONI ; M. CACHIN ; Mme ABHAY ; M. BOUSSARD; Mme BASQUE; M. JUNES; M. ROUESNE; Mme ISSARTEL ; M. TORBAY; Mme DIZES ; M. AUBRIET ; Mme GERARD ; M. CHAUDOT ; Mme. ESNOUF; M. LE COQUIL ; M. DIANKA ; Mme DAHMAN; M. MHANNA ; Mme CHARON ; M. PROYART ; Mme PIERQUET; M. ETIENNE; Mme HAU ; M. AUGIS; Mme HESSANE; M. CARA ; M. HALTEBOURG; Mme COURCOUX; Mme SCHILTER; Mme LAVENANT; M. BEURIOT ; Mme SOUCHE; M. ROUQUETTE; Mme PEREZ

Pouvoirs : Mme COCHEREAU (Pouvoir à Mme HESSANE)
Mme COVAIN (Pouvoir à Mme CHARON)

Absente : Mme LAKHLALKI- NFISSI

Formant la majorité des membres en exercice.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Ketchanh ABHAY a été désignée pour remplir cette fonction.

DECISION MODIFICATIVE N°1 VILLE

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 078-217804236-20261006-DELIB108_2026-DE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-12 modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 - art. 1 (V) et L.2121-29 ;

Vu la délibération n°043/2026 du 21 avril 2026 relative au Budget Primitif 2026,

Vu l'avis de la Commission des Finances, de la Commande Publique, des ressources humaines, de la direction des systèmes d'information et de la police municipale du 21 septembre 2026,

Considérant la décision modificative N°1 annexée à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :
D'adopter la décision modificative N°1 du budget 2026 comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	30 484,00	013 – Atténuation de charges	705,00
012 – Charges de personnel	1 327 000,00	70 – Produits des services	139 053,08
014 – Atténuation de produits	52 764,00	73 – Impôts et taxes	293 620,00
65 – Autres charges de gestion courante	22 080,00	74 – Dotations et subventions	223 653,07
66 – Charges d'intérêts	0,00	75 – Autres produits de gestion courante	10 573,60
67 – Charges exceptionnelles	38 500,00	76 – Produits financiers	0,00
68 - Dotations aux provisions	0,00	77 – Produits exceptionnels	40 620,00
		78 - Reprises sur provisions	0,00
042 – Opérations d'ordre	0,00	042 – Opérations d'ordre	0,00
Virement	**-762 603,25**		
Section de fonctionnement	**708 224,75**		**708 224,75**

Investissement

Dépenses		Recettes	
10 – Dons, fonds divers et réservers	0,00	10 – Dons, fonds divers et réserves	0,00
16 – Emprunts et dettes	0,00	13 – Subventions d'investissement	33 000,00
20 - Études	-22 500,00	16 – Emprunts et dettes	0,00
21 - Immobilisations corporelles	-815 045,91	21-23 - Immobilisations	0,00
23 - Travaux en cours	107 942,66	27 - Autres immobilisations financières	0,00
Opérations	0,00		
040 – Opérations d'ordre	0,00	040 – Opérations d'ordre	0,00
041 – Opérations d'ordre	0,00	041 – Opérations d'ordre	0,00
		024 - Cessions	
		Virement	**-762 603,25**
Section d'investissement	**-729 603,25**		**-729 603,25**
TOTAL GÉNÉRAL	**-21 378,50**		**-21 378,50**

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 078-217804236-20261006-DELIB108_2026-DE

➢ ***Vote : 33 voix pour ; 5 abstentions (Mme Lavenant, M. Beuriot, Mme Souché, M. Rouquette, Mme Pérez)***

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance

Signé électroniquement le mardi 06 octobre 2026,
par Ketchanh Abhay
Adjointe déléguée à l'Action sociale – Handicap – Sénior - Intergénérationnel, Conseillère communautaire

Signé électroniquement le mardi 06 octobre 2026,
par Lorrain MERCKAERT
Maire, Président de Saint-Quentin-en-Yvelines, Conseiller Départemental